



Compte rendu de la CAP n°1 – Notation Cadre C 15 juin 2012

Siégeaient pour la CGT : Jean François Dichamp, Yannick Lagarde, Bruno Jantal

Ordre du jour

- Recours de notation

Suite à des retards dans le traitement de l'application dédiée à la notation de la filière publique, cette CAP n'a concerné que la filière fiscale.

Les élus de la CGT ont dénoncé le fait que ce tiennent encore des CAP dédiées à une filière particulière alors qu'elles devraient concerner l'ensemble des agents de la DGFIP.

Pour la filière fiscale, la Direction a mis en réserve trois 0,02 points qui se décomposent comme suit :

- +0,02 Échelons mobiles,
- +0,02 Échelons fixes,
- +0,02 Échelons terminaux.

Recours de notation

La CAP a examiné le recours d'un agent de la filière fiscale, ce recours portait sur la note ainsi que sur certains passages de l'appréciation littérales.

Les élus ont interpellé la Direction pour qu'elle prenne en compte les souhaits de l'agent, ce qui a été fait pour les appréciations littérales.

Vote pour la majoration de la note : les élus CGT ont voté pour, l'administration contre.

Vote pour le changement d'appréciation : les élus et l'administration ont voté pour.

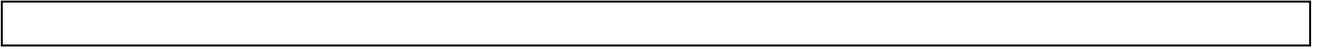
Commentaires de la CGT

Encore une fois, nous regrettons que l'administration refuse une majoration de note alors qu'elle a constitué une réserve à cet effet !

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr



Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>
Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr